

Déclarations faites par la CFDT : CSE Central du 22 & 23 septembre 2021

Information et consultation sur les conséquences de l'évolution du modèle métiers individus Agirc-Arrco sur le processus Liquidation au sein de la DRCAS :

Sur ce dossier, compte tenu des impacts importants non identifiés à ce jour, la **CFDT** s'est associée à la résolution commune portant sur une étude plus approfondie du projet par un cabinet d'expertise. Il n'a donc pas été procédé à la consultation de rendu d'avis de l'instance. Pour autant la **CFDT** a lu la déclaration ci-dessous :

La **CFDT** note que ce projet est imposé par la fédération Agirc-Arrco à tous les groupes de protection sociale de manière unilatérale et fragmentée.

Si on peut relever des aspects intéressants comme :

- un parcours plus simple pour les futurs retraités,
- une continuité dans la relation client,
- un recentrage des activités pour les salariés des agences CICAS sur leur cœur de métier, à savoir l'information aux actifs, les rendez-vous clients et la promotion de l'action sociale.

Toutefois, la mise en œuvre de ce projet fédéral, inquiète fortement la **CFDT** car il manque de cadrage, de projection sur les activités concernées comme le fameux qui fait quoi et les frontières entre activités. Il y a trop d'incertitudes sur le calendrier de déploiement. Il n'est pas évalué les transferts de charges entre les différents services impactés sans études sur le nombre d'ETP nécessaires.

Les missions des Centres de Relations Clients Retraite et CICAS ne sont pas abordées dans ce projet et pourtant essentielles au processus.

Le groupe va-t-il encore agir comme le bon élève de la classe ? Comme pour le Contrat d'Objectifs et de Moyens, les économies faites par le groupe étaient supérieures à celles demandées par la fédération. Sans oublier le succès du pilotage de l'activité CREM - Centre Retraite Entreprises Mutualisées qui au final, nous a été retiré dès aujourd'hui alors que le dossier est pour fin 2022.

Puisque jusqu'à maintenant, il n'y a pas de reconnaissance du professionnalisme de nos salariés, quand notre groupe arrêtera-t-il de faire du zèle ? En effet, vous exécutez immédiatement toutes les directives de la fédération Agirc-Arrco sans prendre de recul sur les délais d'application et mettez ainsi en difficultés les salariés dans leurs perspectives d'avenir.



Déclarations faites par la CFDT : CSE Central du 22 & 23 septembre 2021

De plus, ces mêmes salariés doivent au quotidien utiliser des outils informatiques qui ne sont pas toujours opérationnels à 100 %, entraînant un trop grand nombre d'opérations manuelles.

En outre, le contexte national sur la réforme des retraites amplifie les incertitudes sur l'avenir de nos métiers.

Pour finir, le nom du projet Front Office Unifié soit le projet FOU est provocateur pour les salariés des groupes de protection sociale.

Information et consultation sur le projet de création d'un réseau entreprises Retraite Complémentaire et Action Sociale au sein de la DRCAS :

Ce projet pourrait semble-t-il donner une meilleure visibilité au réseau entreprise auprès de clients retraite action sociale. Néanmoins subsiste un certain nombre d'incertitudes quant à sa déclinaison opérationnelle.

En effet, la **CFDT** n'est toujours pas convaincue du bien-fondé du transfert des salariés de l'action sociale vers la relation client et non l'inverse, avec le risque à terme de perdre leurs cœurs de métiers. Le dossier, sur ce point, n'apporte pas de précisions claires de l'évolution des missions des deux activités, notamment la perte de leurs expertises sans avoir acquis au préalable celles de leurs collègues et ce, dans un délai très court.

La **CFDT** appréhende qu'un changement hiérarchique entraîne des conséquences bien plus importantes que le dossier laisse penser avec un fort risque de dégradation des conditions de travail et de cohésion d'équipes.

S'il peut être entendu que les organisations ne sont pas figées dans le temps, il ne peut être concevable qu'incessamment les salariés subissent les multiples revirements organisationnels.

Pour exemple, les salariés grands comptes rattachés au développement avaient été arbitrairement rattachés à l'action sociale et sont aujourd'hui transférés avec leurs collègues à la relation client de la DRCAS. De plus, la **CFDT** attire votre attention sur la nécessité du volontariat pour les 6 personnes qui devront se positionner sur l'entité Formation Entreprise Direction Innovation Sociale.



Déclarations faites par la CFDT : CSE Central du 22 & 23 septembre 2021

Espérons que cette nouvelle organisation laisse toute sa place au réseau entreprise, vitrine de notre action sociale retraite.

Enfin, les mesures d'accompagnement devront être à la hauteur des promesses faites.

Au regard des réserves énoncées, la CFDT rendra un avis d'abstention.

Information et consultation sur le déploiement du programme ONE pour le jalon de la migration du portefeuille collectif :

La sagesse aurait conduit la CFDT à ne pas rendre d'avis aujourd'hui car c'est bien une nouvelle trajectoire modifiant significativement le projet initial - calendrier, délais - qui nous est présentée ce jour.

Nous savons tous, d'expérience, l'importance et la complexité des migrations informatiques, leurs impacts potentiels sur les métiers, les clients, sans oublier les risques financiers induits par les problèmes techniques rencontrés post migration.

Sur ce dernier point, la CFDT s'interroge sur les dérives budgétaires et le coût final de ce projet.

Comment peut-on en arriver à cette situation dans un grand groupe comme le nôtre avec des dirigeants ayant déjà vécu des expériences similaires ? Est-ce dû une nouvelle fois à des :



- Mauvaises évaluations des travaux préliminaires et cadrage sans les compétences associées avec des charges de travail largement sous estimées, impactant le projet dans sa globalité ?
- Absences d'écoutes de ceux détenant les connaissances des migrations de deux systèmes ?
- Difficultés récurrentes sur les recettes avec exclusions de contributeurs expérimentés, puis réintégration de ces derniers en binôme, impliquant une perte de temps, et des pertes de compétences ?

Avec pour conséquences :

- Un report prévu des passages en production de plus de 12 mois, impactant forcément le dossier majeur GPEC de la DSI et autres projets dépendants. En effet, la prise de fonction sur les nouveaux postes et ou métiers est potentiellement repoussée d'autant, nouvelle source de stress et d'incompréhension.

Déclarations faites par la CFDT : CSE Central du 22 & 23 septembre 2021

- Un impact fort pour les utilisateurs dont les outils du quotidien ne sont pas ou trop peu stabilisés.
- Une augmentation du budget consacré aux outils informatiques car comme tout le monde le sait, maintenir deux systèmes en parallèle est coûteux.

Il n'en reste pas moins que la **CFDT** note l'investissement fort de nos collègues pour la réussite de ce projet et la résolution des problèmes rencontrés au quotidien. La **CFDT** les en remercie vivement.

Depuis le début de ce projet, la **CFDT** vous a alerté à plusieurs reprises sur les délais trop contraints, le manque de prise en compte du retour d'expérience sur ce type de migrations précédentes, d'ampleur équivalente, sans oublier les risques humains et financiers.

Toutefois, il semble que vous avez enfin pris la mesure du dossier en modifiant le calendrier. Pour autant, à l'avenir, ne plus confondre vitesse et précipitation.



Au regard de tous ces éléments, la CFDT ne peut que rendre un avis d'abstention.

Information et consultation sur la situation économique et financière 2020 :

Il est présenté ce jour, le dossier de la situation économique et financière 2020 du groupe, tenant compte de la période extrêmement particulière vécue durant toute l'année 2020 en lien avec la crise sanitaire.

Tenant compte des travaux de la commission économique de l'instance du CSEC, la **CFDT** constate que le bilan financier est positif, avec un taux de provisionnement et de réserves plus que nécessaire.

Mais, à nouveau, cette situation financière positive ne se traduit pas sur le terrain.

Le montant des réserves, s'il garantit la sécurité financière, doit permettre d'investir dans des projets utiles pour améliorer le présent en priorisant l'humain et garantir l'avenir de nos emplois.

Déclarations faites par la CFDT : CSE Central du 22 & 23 septembre 2021

Sur la politique commerciale de redressement des contrats non déficitaires, la **CFDT** estime qu'elle a pu nuire à l'image de marque d'un groupe paritaire, mutualiste, et favorise dans le futur des attaques agressives de nos concurrents sur des comptes d'entreprises à l'équilibre voire excédentaires pour certains.



La **CFDT**, pour préparer l'avenir, estime qu'il est indispensable d'investir pour d'une part ne pas être en retard sur les évolutions technologiques et d'autres part, améliorer les conditions de travail des salariés..

Permettre l'avenir, ce n'est pas que conforter ses placements financiers (ce en quoi la direction excelle) mais c'est aussi investir dans la force de production et donc accepter des dépenses pour développer le groupe dans un marché concurrentiel, sans renier ses valeurs paritaires et sa raison d'être.

Compte tenu de la rapidité des évolutions de la situation économique et sociale tant en retraite qu'en santé, la fréquence de consultation sur les orientations stratégiques du groupe (triennale) est devenue à ce jour insuffisante. Pour la **CFDT**, il y a forcément des adaptations qui doivent faire l'objet d'une consultation annuelle.

La CFDT rendra un avis d'abstention.

Vous hésitez encore à rejoindre la CFDT !

Nous vous invitons à découvrir notre Organisation Syndicale, et pour plus de faciliter encore, nous vous proposons une offre découverte de deux mois. Attention **cette offre ne sera plus active après le 31 octobre 2021**. Vous bénéficierez des accès et services aux adhérents CFDT comme **Réponses à la carte**, un abonnement aux **newsletters**, sans oublier les **informations spécifiques CFDT MH**.

Pour bénéficier de cette offre découverte, une seule adresse : cfdt.fr

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, votre Délégué Syndical CFDT de site est à votre disposition.

